



Informations complémentaires

Projet Santé des Vaches Laitières (SVL) : « Vaches en bonne santé. Moins d'émissions. Lait durable. »

Formes de participation

Deux formes de participation sont proposées : exploitation focus ou exploitation de base.

En tant qu'exploitation focus, vous bénéficiez d'un accompagnement intensif. Cette forme de participation convient aux exploitations qui souhaitent analyser leur troupeau de manière approfondie et qui sont disposées à élaborer, puis à vérifier régulièrement des mesures concrètes en collaboration avec une ou un vétérinaire.

En tant qu'exploitation de base, vous êtes accompagné de manière moins intensive. Cette forme de participation convient aux exploitations qui souhaitent obtenir un état des lieux structuré de la santé animale, prendre des mesures de manière autonome, participer à l'échange de connaissances et établir chaque année un bilan climatique, mais qui ne souhaitent pas de processus d'accompagnement mensuel.

Le projet est conçu pour une durée de huit ans. Avec l'inscription, une participation sur toute la durée du projet est en principe visée. Une sortie du projet est cependant possible chaque année.

Que signifie concrètement la participation en tant qu'exploitation focus ?

Les exploitations focus bénéficient d'un suivi vétérinaire préventif approfondi du troupeau. Celui-ci commence par une analyse des données disponibles de l'exploitation. Il s'agit notamment des données du contrôle laitier, des données relatives aux animaux, des données de santé et des évaluations réalisées dans le logiciel DSA. Ces éléments fournissent de premières indications sur les points forts, les points faibles et les potentiels d'amélioration possibles.

Une première visite a ensuite lieu sur l'exploitation. À cette occasion, les données sont mises en relation avec la situation dans l'étable. Les thèmes abordés peuvent par exemple concerner l'alimentation, le confort des vaches, la fertilité, les numérations cellulaires, la santé de la mamelle, les onglons, les veaux, les groupes d'animaux, l'approvisionnement en eau, la technique de traite ou les facteurs de stress.

Sur cette base, un plan de mesures est établi. Celui-ci est discuté conjointement lors d'une autre visite et adapté à l'exploitation. Un entretien mensuel est ensuite organisé, en ligne ou sur place. Les mesures, les indicateurs et les prochaines étapes y sont examinés.

Le suivi du troupeau doit, dans la mesure du possible, être assuré par votre vétérinaire d'exploitation actuel. Si cette personne ne souhaite pas participer, une autre personne spécialisée appropriée peut prendre en charge le suivi préventif du troupeau. Dans ce cas, une bonne coordination entre le vétérinaire d'exploitation et le vétérinaire du projet est importante.

Que signifie concrètement la participation en tant qu'exploitation de base ?

Les exploitations de base réalisent chaque année un programme de santé de base en collaboration avec une ou un vétérinaire. La santé animale du troupeau y est évaluée de manière structurée. Il en ressort des indications sur les points forts, les points faibles et les mesures possibles.

Le programme de santé de base doit, dans la mesure du possible, être réalisé par votre vétérinaire d'exploitation actuel. À défaut, une autre personne spécialisée appropriée peut réaliser le programme de santé de base. Dans ce cas, une bonne coordination entre la ou le vétérinaire d'exploitation et la personne spécialisée est importante.

En outre, les exploitations de base participent à l'échange annuel de connaissances et d'expériences et établissent chaque année un bilan climatique. La charge de travail est nettement moins importante que pour les exploitations focus, mais l'exploitation bénéficie malgré tout de connaissances spécialisées, de conseils et d'une meilleure vue d'ensemble de la santé animale et de l'intensité des émissions.

Quels coûts sont pris en charge dans le cadre du projet ?

La ou le vétérinaire adresse la facture directement à l'exploitation ; l'exploitation paie cette facture, puis la transmet ensuite à mooH. mooH participe aux prestations de projet définies. Le remboursement intervient après la remise de la facture.

Pour les **exploitations focus**, mooH participe aux prestations suivantes :

- Analyse des données de l'exploitation : jusqu'à 2 heures au maximum à CHF 150
- Première visite : jusqu'à 4 heures au maximum à CHF 150
- Visite destinée à discuter du plan de mesures : jusqu'à 4 heures au maximum à CHF 150
- Entretien de suivi mensuel : jusqu'à CHF 150 au maximum par entretien
- Frais d'abonnement annuels du logiciel DSA

Pour les **exploitations de base**, mooH participe, au cours de la première année du projet, à la visite vétérinaire pour le programme de santé de base à hauteur de :

- jusqu'à 3 heures au maximum à CHF 150

Pour le programme de santé de base, une convention de prestations avec Santé Bovins Suisse est en outre prévue. Les coûts devraient s'élever à CHF 200 au tarif préférentiel.

Quels coûts et quelles charges l'exploitation assume-t-elle elle-même ?

Selon la forme de participation, les exploitations prennent elles-mêmes en charge :

- les coûts qui dépassent les prestations vétérinaires couvertes par mooH
- les frais de déplacement ou de transport de la ou du vétérinaire
- les éventuels coûts supplémentaires liés aux tests et diagnostics
- les coûts de mise en œuvre des mesures convenues
- leur propre temps de travail
- le temps de déplacement et les frais de déplacement pour les événements
- le temps consacré à la saisie des données pour le calculateur climatique et les questionnaires

Exemple : si une première visite dans une exploitation focus dure 5 heures et que le vétérinaire facture CHF 180 par heure, l'exploitation paie d'abord l'intégralité de la facture. mooH rembourse au maximum 4 heures à CHF 150 pour la première visite, soit CHF 600. Les coûts restants sont à la charge de l'exploitation.

Quelles données sont nécessaires ?

Certaines données d'exploitation doivent être mises à disposition pour le projet. mooh essaie d'obtenir autant de données que possible directement à partir des systèmes existants, afin de limiter au maximum la charge administrative pour les exploitations.

Pour toutes les exploitations, les informations suivantes sont notamment nécessaires :

- indice de traitement des animaux issu d'ABIDAT
- données relatives à la performance de vie ou à la performance sur la durée de vie via les fédérations d'élevage
- résultats du programme de santé de base
- résultats du calculateur climatique
- résultats du questionnaire sur la productivité du travail

Les exploitations focus doivent en outre fournir :

- les données nécessaires au raccordement à DSA, notamment les données des fédérations d'élevage et les données BDTA
- si disponibles, les données issues des installations de traite et d'autres systèmes de capteurs
- les résultats du questionnaire sur la qualité de vie

Calculateur climatique, travail et échange

Toutes les exploitations participant au projet établissent chaque année un bilan climatique pour l'exploitation laitière. mooh apporte son soutien en cas de questions relatives à l'établissement du bilan. La saisie des données nécessaires est effectuée par l'exploitation elle-même. Les résultats aident à mieux situer l'intensité des émissions du lait et à rendre les améliorations visibles.

Le thème du travail est également abordé au moyen de questionnaires. Toutes les exploitations remplissent un questionnaire sur la productivité du travail. Les exploitations focus remplissent en plus un questionnaire sur la qualité de vie. L'objectif est de porter un regard plus conscient sur sa propre situation de travail et d'identifier de possibles potentiels d'amélioration.

Le projet comprend également un kick-off et un échange annuel d'expériences. mooh organise ces événements. Les exploitations prennent en charge leur propre temps de travail ainsi que les trajets aller et retour.

Inscription et prochaines étapes

Après votre manifestation d'intérêt, mooh clarifie avec vous quelle forme de participation convient à votre exploitation, si les conditions nécessaires sont remplies et quels accès aux données sont requis.

Contact:

Argeo Ulrich

E-Mail mooh: sustainability@mooh.swiss

Téléphone: 058 220 34 34